

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

14/12/2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19.

Date de convocation : 08/12/2020

Présents : BRUSSAT ELISABETH, LACHAMP PATRICIA, ROUIDANT JEAN-LOUIS, ROBIN CHRISTIAN, MARECHAL SYLVETTE, CARRE SOPHIE, DAUDUIT CEDRIC, BOURBONNAUX ANTHONY, DOLCEMASCOLO LAURENT, MAURIN DANIEL, MARQUES NICOLE, DA SILVA PATRICIA, PONCEPTE RICHARD, CHABANAT REMI

Absents : FOUR CINDY, DESSIMOND CELINE, FERRIER HELOISE, YVERNAULT STEPHANIE DONNE POUVOIR A ELISABETH BRUSSAT, COINTE GREGORY,

I - ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Daniel MAURIN est élu secrétaire de séance.

1. Vote à huis clos

Au vu de l'état d'urgence sanitaire, il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation d'un huis clos. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le vote à huis clos.

2. Avenant Contrat de prévoyance statutaire

Afin de modifier la durée de franchise du congé maladie ordinaire indemnisé par l'assurance statutaire, et la réduire à 10 jours, il est nécessaire de soumettre un avenant à la Convention, au Conseil Municipal. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de prévoyance statutaire.

3. Recrutement d'un agent contractuel pour pourvoir au remplacement temporaire d'un fonctionnaire en disponibilité

Afin de pouvoir remplacer un agent communal en disponibilité il est proposé au Conseil Municipal de valider le recrutement d'un agent en contrat du 06/01/2021 au 13/11/2021. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le recrutement d'un agent communal.

4. Avenant Convention Gestion du Multi Accueil

Afin de pouvoir prolonger la Convention de Gestion du Multi Accueil qui se termine le 31/12/2020, un avenant doit être établi qui intègre notamment les nouvelles modalités de financement de la CAF par le biais du Contrat Territorial Global. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'Avenant à la Convention de gestion du Multi-Accueil.

5. Avenant Contrat Gestion Périscolaire et Extrascolaire

Afin de pouvoir prolonger le contrat de gestion périscolaire et extrascolaire d'une durée d'un an, et incluant les nouvelles modalités de financement de la CAF, le Conseil Municipal doit valider ce principe. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer l'Avenant du Contrat de Gestion Périscolaire et Extrascolaire.

6. Vente local Flanades à SCP Médecins

La Commune souhaite vendre à la SCP des médecins d'Orléat, un local pour qu'ils puissent exercer leur profession sur la Commune. Le Conseil Municipal doit entériner le principe de la vente. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la vente du bâtiment à la SCP des médecins.

7.Achat parcelles AH88 et AH89

Dans le cadre du projet d'aménagement du bourg, afin notamment de pouvoir réaliser un parking, la Commune prévoit d'acheter les parcelles AH88 et AH89, aussi le Conseil Municipal doit valider ce principe. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer l'acte de vente.

8.Avenant au Marché de Maîtrise d'œuvre Aménagements du Bourg

Suite aux différents remaniements du projet d'aménagement du bourg, le contrat de Maîtrise d'œuvre doit faire l'objet d'un avenant, le Conseil Municipal doit autoriser Madame le Maire à signer cet avenant. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à l'unanimité à signer cet avenant.

9.RIFSEEP

Afin de pouvoir intégrer le régime indemnitaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux et modifier le montant du plafond pour le Complément Indemnitaire Annuel, il est demandé au Conseil Municipal de valider les modalités relatives au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

Le Conseil Municipal approuve la délibération à l'unanimité.

10.Annulation délibération n°6 du Conseil Municipal du 28/09/2020, DM n°1 Gestion Immobilière

Suite à une erreur d'imputation due aux dépenses relatives au COVID, il est nécessaire que le Conseil Municipal valide l'annulation de la délibération n°6 du Conseil Municipal du 28/09/2020.

Le Conseil Municipal valide l'annulation de la délibération sus mentionnée à l'unanimité.

11.Décision modificative n°2 Budget Base

Afin de régulariser les dépenses relatives à l'exercice budgétaire, certains mouvements doivent être réalisés qui nécessitent l'approbation du Conseil Municipal concernant le Budget Base.

Le Conseil Municipal approuve ces dispositions à l'unanimité.

12.DM n°4 Budget Assainissement

Afin de régulariser les dépenses relatives à l'exercice budgétaire et notamment procéder à l'admission en non valeur de certains montants à recouvrer, certains mouvements doivent être réalisés qui nécessitent l'approbation du Conseil Municipal concernant le Budget Assainissement.

Le Conseil Municipal approuve ces dispositions à l'unanimité.

13. Décision modificative n°3 Commune Investissement/Fonctionnement

Afin de régulariser les dépenses relatives à l'exercice budgétaire, certains mouvements doivent être réalisés qui nécessite l'approbation du Conseil Municipal concernant le budget Commune.

Le Conseil Municipal approuve ces dispositions à l'unanimité.

14. Attribution Marché Schéma Directeur Assainissement

Suite à la procédure de mise en concurrence lancée relative au Marché Schéma Directeur d'Assainissement, et suite à l'avis de la CAO du 07/12/2020, il est proposé d'attribuer le marché à la société EGIS pour un montant de 70 975.00 € HT. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer le contrat.

15. Attribution Marché de Maîtrise d'œuvre Réhabilitation du presbytère

Suite à la procédure de mise en concurrence lancée relative au Marché de Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du presbytère et suite à l'avis de la CAO du 07/12/2020, il est proposé d'attribuer le marché au Groupement LESAGE, FY Ingénierie, Oxalis, CS2N pour un montant de 69 196.79 € HT. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer le contrat.

16. Bail location Appartement n°7bis Place Saint David's

Suite à l'établissement du bail à compter du 05/12/2020 avec un nouveau locataire, le Conseil Municipal doit valider le montant du loyer établi à 640 euros mensuels. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le montant du loyer.

17. Exonération Salons de coiffure et Guinguette

Suite à la demande d'un salon de coiffure, il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur l'exonération des loyers des salons de coiffure et de la guinguette pour le mois de novembre. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le principe de l'exonération des loyers.

18. Motion Agence de l'Eau

Le Conseil Régional propose une motion pour une gestion permettant l'accroissement de la disponibilité de la ressource en eau sur le bassin Loire-Bretagne, dans sa partie Loire-amont, aussi après lecture de cette motion, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette motion.

AFFDIV01 : Création poste Attaché principal

Afin de pouvoir assurer le recrutement de la Secrétaire Générale de la Mairie, le Conseil Municipale valide à l'unanimité la création d'un poste d'attaché principal